

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent quarantième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 25 septembre 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle D-5500 du pavillon Athanase-David à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS

MM.	Gabriel Boileau	Représentant des étudiantes, étudiants de l'École des sciences de la gestion
Mmes	Roland Côté Lynda Gadoury Josée S. Lafond	Représentant des employées, employés de soutien Représentante des vice-rectorats Doyenne de la Faculté des sciences humaines (présidente)
	Alison McMullin	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des arts
M.	Karl Marchand-Bernatchez	Représentant des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
Mme	Juliette Perri	Représentante des employées, employés des Services à la vie étudiante
MM.	Renaud Simard	Représentant des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences humaines (substitut)
Mme	Marcel Simoneau Manon Vaillancourt	Directeur intérimaire des Services aux collectivités Directrice des Services à la vie étudiante

MEMBRES ABSENTS

Mmes	Alexandra Bahary Camille Dupuis	Représentante des groupes étudiants Représentante des groupes étudiants
MM.	Martin Gallié* Mathieu Masse-Jolicoeur* Jonathan Poulin-Caron	Représentant des professeurs, professeurs Représentant des chargées de cours, chargés de cours Représentant des étudiantes, étudiants de la Faculté de communication
Mme	Julia Poyet*	Représentante des professeurs, professeurs

INVITÉS

Mmes	Dorielle Bouchard Ariane Dugas-Angrignon Éliane Duchesne	Étudiante au programme d'enseignement en adaptation scolaire et sociale Étudiante au programme de baccalauréat en urbanisme Étudiante au programme de baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes
	Johanne Fortin Josée Fortin	Directrice du Secrétariat des instances Directrice adjointe des Services à la vie étudiante
MM.	Jean-Pierre Hamel Louis Machabée Desautels	Directeur du Centre sportif Étudiant au programme de baccalauréat en histoire, culture et société
Mmes	Véronique Laffitte Lilianne Lavertu	Secrétaire rédactrice Directrice des Services-conseils des Services à la vie étudiante
	Maria Dolores Otero	Directrice du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique des Services à la vie étudiante

SECRÉTAIRE

Mme	Marie-Noëlle Routhier-Beaulé	Secrétariat des instances
-----	------------------------------	---------------------------

* Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Josée S. Lafond préside la séance et madame Marie-Noëlle Routhier-Beaulé agit à titre de secrétaire.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et observatrices, observateurs. Elle se dit heureuse de siéger à titre de présidente du Comité de la vie étudiante et s'engage à faire de son mieux afin que toutes, tous soient satisfaits de sa présidence ainsi que du déroulement des séances du comité. Elle indique que madame Julia Poyet ainsi que messieurs Martin Gallié et Mathieu Masse-Jolicoeur prient le Comité de la vie étudiante de bien vouloir excuser leur absence.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est soumis aux membres.

L'ajout de deux points est demandé. La présidente propose de traiter de ces sujets au cours du point 3.2, Information générale :

3.2.1. Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

3.2.2. Accès aux locaux de l'UQAM en dehors des heures d'ouverture

Sur proposition dûment faite de monsieur Gabriel Boileau, appuyée par madame Lynda Gadoury, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

2. Adoption du procès-verbal de la 139^e assemblée ordinaire tenue le 24 avril 2015 et ajournée au 30 avril 2015

Le procès-verbal est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par monsieur Roland Côté, appuyée par monsieur Gabriel Boileau, le procès-verbal de la 139^e assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante tenue le 24 avril 2015 et ajournée le 30 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

3.1 Information de la présidente (verbal)

La présidente rappelle que le processus de désignation de membres étudiantes, étudiants au Conseil d'administration de l'Université est en cours. Elle informe l'assemblée de la liste des personnes candidates et l'invite à assister au Forum débat qui aura lieu le 28 septembre prochain, à 12 h 15, à la salle D-R200. Ce Forum débat sera l'occasion pour la communauté universitaire de mieux connaître les candidates, candidats et leurs prises de position respectives. La présidente rappelle également que la période du scrutin se tiendra du 5 octobre 2015 à 10 heures au 15 octobre 2015 à 15 heures.

3.2 Informations générales (verbal)

La présidente invite la directrice adjointe des Services à la vie étudiante à présenter le bilan de l'accueil des nouvelles étudiantes, nouveaux étudiants à l'Université. Celle-ci effectue un retour sur les activités organisées depuis la mi-juillet afin de leur permettre une meilleure intégration et de leur faire connaître l'UQAM et ses environs, notamment par le biais d'activités offertes par le programme de jumelage Allô! s'adressant aux étudiantes étrangères, étudiants étrangers. Elle indique que plusieurs étudiantes, étudiants ont participé à ces activités.

Les Services à la vie étudiante ont également mis en place des activités d'accueil facultaire pour les nouvelles inscrites, nouveaux inscrits. Cet accueil a pris différentes formes, selon la formule favorisée par chacune des facultés. Des visites guidées ont été effectuées par des guides étudiantes, étudiants visant à rendre la découverte du campus et des services de l'UQAM plus dynamique. Le Rendez-vous de la vie étudiante qui s'est déroulé le 15 septembre 2015 a également permis de présenter plus d'une vingtaine de groupes étudiants, au moyen de kiosques tenus dans l'agora du pavillon Judith-Jasmin. Le Rendez-vous de la vie étudiante comporte un double objectif, soit de faire connaître les groupes étudiants à la communauté de l'UQAM et d'accroître le nombre de membres de ces groupes. Pour une seconde année consécutive, une autre activité organisée fut le Salon du voisinage urbain, visant principalement les étudiantes, étudiants vivant dans les résidences universitaires Saint-Urbain et René-Lévesque. Ce Salon a permis à ces étudiantes, étudiants, de faire connaissance avec les groupes qui animent la vie étudiante à l'UQAM et les services offerts, autant sur le campus que dans le Quartier latin. Environ 200 personnes ont participé à ces deux journées que les organisatrices, organisateurs ont qualifiée de succès du fait de la grande socialisation qu'ils ont pu observer entre les résidentes, résidents.

La directrice du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique des Services à la vie étudiante poursuit afin d'informer les membres des activités organisées pour les étudiantes étrangères, étudiants étrangers en particulier. Pour une seconde année consécutive, une vingtaine d'étudiantes, d'étudiants ont été formés afin de donner des informations. Ces dernières, derniers ont donc pu être accompagnés dans la découverte de l'UQAM, ainsi que recevoir des informations sur des sujets divers tels que le logement, l'immigration, l'accès à des ordinateurs ainsi que sur la Ville de Montréal. Le fait que les informations soient présentées par une collègue étudiante, un collègue étudiant a permis aux étudiantes, étudiants de mieux intégrer l'information, en plus de permettre de tisser un lien de confiance avec l'UQAM. Les Services à la vie étudiante étaient donc très heureux du déroulement de cette activité. Le Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique des Services à la vie étudiante estime qu'environ 800 personnes ont participé aux différentes initiatives organisées au cours de la Rentrée et qu'environ 1100 personnes se sont déplacées aux Services à la vie étudiante depuis. La directrice des Services à la vie étudiante considère donc que les activités de la rentrée ont, dans leur ensemble, connu un vif succès.

La directrice adjointe des Services à la vie étudiante souhaite également effectuer un suivi auprès des membres du Comité de la vie étudiante quant à la remise des listes de locaux d'enseignement aux associations étudiantes facultaires. Elle précise que l'UQAM n'a pas l'obligation de remettre ces listes aux associations étudiantes et qu'il n'existe aucune mention à cet effet dans la Politique no 32 de reconnaissance des associations étudiantes de programmation. Ayant reçu plusieurs demandes à cet effet au début du trimestre, les Services à la vie étudiante ont toutefois accepté à quelques occasions de remettre ces listes aux associations étudiantes facultaires qui en ont fait la requête tout en leur demandant de préciser le motif de leur requête.

3.2.1. Politique no 16 contre le harcèlement sexuel (Annexe CVE-140-3.2.1)

Un membre étudiant demande des détails sur l'état de la consultation relative à la Politique no 16 contre le harcèlement sexuel auprès de la communauté universitaire. La directrice des Services à la vie étudiante explique que le comité chargé de la révision de cette politique a suspendu ses travaux. Cette suspension est liée à la formation concomitante d'un comité de révision de la Politique no 42 contre le harcèlement psychologique dont la fin des travaux est prévue pour la mi-octobre. Les travaux du comité de révision de la Politique no 16 devraient reprendre rapidement après l'adoption de la Politique no 42 révisée. La reprise des travaux sera accompagnée d'une consultation auprès de l'ensemble de la communauté universitaire.

3.2.2. Accès aux locaux de l'UQAM en dehors des heures d'ouverture (Annexe CVE-140-3.2.2)

La présidente invite la directrice des Services à la vie étudiante à présenter le prochain point. Celle-ci apporte des précisions quant à la nouvelle directive de l'Université réduisant les heures d'ouverture de différents espaces. Elle explique que cette mesure fait partie des compressions effectuées par le Vice-rectorat aux ressources humaines, à l'administration et aux finances. Elle mentionne toutefois que les étudiantes, étudiants pourront formuler une demande d'accès ponctuel en précisant le motif, le local, le nom des personnes concernées, la date et l'heure requise que les Services à la vie étudiante feront suivre au Service de la prévention et de la sécurité pour des fins d'autorisation.

3.3 Registre des suivis

La directrice des Services à la vie étudiante souhaite donner de nouvelles informations sur la subvention liée au soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap inscrite au registre des suivis depuis le mois de janvier 2015. Elle explique que pour l'année 2015-2016, les Services à la vie étudiante ont effectué une demande de financement dans le cadre des obligations institutionnelles visant à améliorer le soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap. Elle indique également que pour l'année 2015-2016, le montant de la subvention reçue s'élève à près de 500 000 \$. Ce montant provient de la subvention du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour le soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap qui sera affectée à un fonds avec restriction, impliquant que les sommes ne pourront être dépensées que pour des activités ou du matériel reliés au soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap non visible. La directrice des Services à la vie étudiante affirme vouloir poursuivre les actions déjà entamées afin d'améliorer l'offre de services envers ces membres de la communauté étudiante, notamment ceux aux prises avec un handicap dit émergent, soit les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité, les troubles d'apprentissage et autres troubles mentaux ou neuropsychologiques. Les Services à la vie étudiante déposeront également un plan d'implantation des mesures liées aux situations de handicap auprès du vice-recteur à la Vie académique. À ce plan, la directrice des Services à la vie étudiante, par le biais du Service de formation des personnels enseignants, verra à mettre en place une offre de services en formation des enseignantes, enseignants en matière de troubles de santé mentale.

Un membre étudiant se dit rassuré de savoir que la subvention pour l'année à venir sera entièrement dédiée à la mission d'améliorer l'offre de services pour les étudiantes, étudiants en situation de handicap. Il aimerait toutefois avoir davantage de précisions sur la façon dont cette subvention a été utilisée pour l'année 2014-2015. Considérant que cette question a été amenée devant le Comité de la vie étudiante en janvier 2015, il trouve dommage que personne n'ait pu dire avec certitude et dans le détail à quelles fins cette subvention a été affectée au cours de l'année. Un membre représentant des employées, employés de soutien abonde dans ce sens et souligne que ses collègues du personnel enseignant sont également préoccupés par cette question qu'ils attribuent à un manque de transparence.

La présidente affirme ne pas être en mesure de fournir les détails des dépenses de l'Université. Elle s'engage cependant à effectuer une recherche à ce sujet et à en faire le suivi auprès des membres du Comité de la vie étudiante. En tant que nouvelle présidente, elle dit souhaiter encourager les débats ainsi que l'accès à l'information. Le sujet demeure donc inscrit au registre des suivis.

4. Présentation du mandat du Comité de la vie étudiante par la directrice du Secrétariat des instances (verbal)

La présidente accueille madame Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances, conviée à la rencontre pour la présentation de ce point. Celle-ci remercie le Comité de la vie étudiante de l'avoir invitée. Elle indique qu'elle effectuera un survol des règlements et procédures applicables au Comité de la vie étudiante, particulièrement au bénéfice des observatrices présentes, observateurs présents qui seront bientôt amenés à siéger à titre de membres.

La directrice du Secrétariat des instances présente brièvement le Règlement no 2 de régie interne, notamment le mandat du Comité de la vie étudiante, sa composition paritaire et les processus de nomination. Elle rappelle également quelques règles procédurales décrites à l'annexe 1 du même règlement relative au droit de parole, à la dissidence, à la plénière, aux propositions et amendements, au dépôt sur le bureau et à la question de privilège. Le rôle de la présidence est également évoqué en précisant qu'il consiste à faire avancer la discussion afin que chacune, chacun exprime son opinion de façon à ce que l'on puisse ensuite retracer les idées principales qui ont été exprimées aux fins de la prise de décision. Elle informe par ailleurs les membres du Comité de la vie étudiante que les politiques ainsi que différentes informations sur les instances de l'Université sont régulièrement mises à jour sur le site Internet du Secrétariat des instances. Un document comprenant des extraits du Règlement no 2 de régie interne et le calendrier des instances est distribué aux membres et déposé en annexe.

5. Mise en place d'un groupe de travail sur la bonification de l'offre de services en psychologie (Annexe CVE-140-5)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription tel que déposé en annexe. Elle rappelle aux membres qu'un projet de bonification de l'offre de services en psychologie est présentement en cours d'élaboration suivant les recommandations du Comité des usagers des Services à la vie étudiante présentes dans son rapport 2013-2014. Les étudiantes, étudiants de l'UQAM ont présentement accès à trois rencontres gratuites avec une, un psychologue. L'objectif visé par ce projet est de permettre un suivi à plus long terme pour les étudiantes, étudiants qui en présenteraient le besoin. La directrice des Services à la vie étudiante soutient que le projet est arrivé à une étape où l'apport des étudiantes, étudiants est fondamental afin d'assurer un service qui réponde à leurs besoins.

La directrice des Services-conseils poursuit les explications en rappelant que ce projet découle d'un mandat donné par le Comité de la vie étudiante lors de la réunion du 7 novembre 2014. Un rapport d'étape a été déposé lors de la rencontre du 24 avril 2015. Ce rapport faisait état des trois étapes à venir, soit l'identification du modèle souhaité, la préparation de son implantation et le lancement du projet-pilote, prévu pour le mois de janvier 2016. La directrice des Services-conseils présente le cheminement ayant mené au choix d'un modèle de services faisant appel à des psychologues rémunérés à la consultation. Ce modèle permettra de répondre aux trois objectifs visés par le projet, soit des tarifs préférentiels, des délais d'attente minimales ainsi qu'une accessibilité géographique. Le défi que posera l'implantation de ce modèle sera d'allier les services d'aide ponctuelle déjà existants, et offerts par les professionnels à l'interne avec le nouveau mandat de suivi psychothérapeutique.

Plusieurs chantiers sont déjà en place afin de travailler à l'implantation, prévue pour le mois de

janvier 2016. Les Services-conseils souhaitent toutefois réfléchir à certains aspects de l'opérationnalisation avec un comité de travail qui serait composé de trois étudiantes, étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante, d'un membre institutionnel du Comité de la vie étudiante, des directrices des Services à la vie étudiante et des Services-conseils ainsi que de deux professionnels des Services-conseils.

Des membres étudiantes, étudiants demandent comment ce projet sera financé et souhaitent savoir s'il sera arrimé avec les polices d'assurances collectives déjà contractées par les étudiantes, étudiants. La directrice des Services à la vie étudiante soutient que le mandat premier du projet de bonification de l'offre de services en psychologie est de prodiguer le plus de services possible dans l'enceinte de l'UQAM, au prix le plus bas possible. Le fait que ces consultations soient couvertes par les assurances collectives a par conséquent été pris en compte.

Un membre étudiant considère que la création d'un comité de travail serait pertinente, mais que sa composition rend difficile la participation des étudiantes, étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante, lesquels sont déjà engagés dans de nombreuses autres activités. Il demande si ce comité de travail ne pourrait pas être jumelé aux activités du Comité aviseur du projet de Service de Santé (CAPSS) afin de limiter la création de nouveaux comités, ou encore, si sa composition pouvait être modifiée afin de permettre à d'autres étudiantes, étudiants de participer au comité de travail.

La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que la fusion avec le CAPSS ne serait pas souhaitable. Le projet de bonification de l'offre en soutien psychologique est très avancé et vise une implantation pour le mois de janvier 2016. Elle considère qu'il serait plus efficace de créer un nouveau comité dont les travaux seraient plus ciblés. Elle croit qu'il est très important de discuter de certains enjeux avant la mise en œuvre du projet afin que les étudiantes, étudiants soient satisfaits des services offerts. Une membre étudiante propose de modifier la composition du comité en le faisant passer de trois membres étudiantes, étudiants membres du Comité de la vie étudiante à trois étudiantes, étudiants, dont une, un membre du Comité de la vie étudiante. Tous les membres s'accordent à procéder ainsi. La présidente se montre en accord à une telle modification qui permettra de créer un comité avec des étudiantes, étudiants plus disponibles et ainsi de faire avancer les travaux plus rapidement.

RÉSOLUTION 2015-CVE-631

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-5;

ATTENDU les résolutions 2012-CVE-475 et 2013-CVE-550 adoptées par le Comité de la vie étudiante les 28 septembre 2012 et 25 octobre 2013 soutenant la poursuite de travaux visant la bonification de l'offre de services en soutien psychologique;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-600 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 7 novembre 2014 recevant le Rapport 2013-2014 des travaux du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-599 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 7 novembre 2014 mandatant la direction des Services à la vie étudiante pour donner suite aux recommandations précisées dans le Rapport 2013-2014 des travaux du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la résolution 2015-CVE-630 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 24 avril 2015 recevant le plan de travail portant sur le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique;

ATTENDU l'avancement des travaux ainsi que la pertinence d'une étude détaillée des caractéristiques et enjeux de divers scénarios, étude à laquelle participeraient notamment des membres étudiantes, étudiants du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée S. Lafond, appuyé par monsieur Karl Marchand-Bernatchez, que le Comité de la vie étudiante :

CRÉE un comité de travail composé de six membres et deux observatrices, observateurs : trois étudiantes, étudiants, dont une membre, un membre du Comité de la vie étudiante, une membre, un membre institutionnel du Comité de la vie étudiante, la direction des Services à la vie étudiante, la direction des Services-conseils et deux professionnelles, professionnels des Services-conseils à titre de personnes-ressources;

NOMME madame Alison Mc Mullin, étudiante au programme de baccalauréat en études littéraires, à titre de membre étudiante siégeant au Comité de la vie étudiante;

NOMME madame Lynda Gadoury, directrice générale du Service des bibliothèques, à titre de membre institutionnelle siégeant au Comité de la vie étudiante;

MANDATE le comité de travail pour :

- prendre connaissance des caractéristiques et enjeux organisationnels ainsi que financiers liés aux scénarios possibles qui concernent le modèle de service retenu dans le cadre du projet de bonification des services psychothérapeutiques;
- recommander la mise en place de l'un des scénarios qui favoriseraient l'implantation de services tarifés en psychologie dans l'esprit de la résolution adoptée par le Comité de la vie étudiante le 7 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentation de la demande de subvention pour l'agrandissement du Centre sportif et adoption d'une résolution de soutien à la demande de subvention auprès du gouvernement du Québec (Annexe CVE-140-6)

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il indique qu'un appel de projets d'infrastructures a été lancé au mois de juin 2015 par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, auquel le Centre sportif a répondu le 14 août 2015. Le projet déposé prévoit un agrandissement substantiel, soit l'ajout de deux gymnases et d'une salle d'entraînement, en plus de vestiaires adjacents à ces trois salles, ce qui correspond à un agrandissement d'environ 1 800 m². La subvention gouvernementale financerait 50 % de ce projet, les 50 % restants devant être pris en charge par l'Université. Des démarches ont été effectuées au cours de l'été afin de trouver des sources de financement, notamment auprès de la Direction de l'UQAM, de la Fondation de l'UQAM et de la Ville de Montréal. Il s'agit d'un projet de 10,3 M\$, ce qui implique que l'UQAM devrait déboursier environ 5 M\$. Le Centre sportif possède actuellement 1 M\$ dans son fonds de réserve, donc 4 M\$ demeurent à trouver. L'UQAM a garanti son appui au projet à la condition que le Centre sportif obtienne la subvention du Ministère.

Une membre étudiante souhaite connaître les intentions du Centre sportif, dans l'éventualité où cette subvention ainsi que les autres sources de financement qui ont été considérées par la Direction ne seraient pas accordées. Le directeur du Centre sportif précise que si la subvention

du projet est refusée par le ministère, le projet ne se concrétisera pas puisque l'UQAM ne pourra pas assurer l'entièreté des frais.

Un membre étudiant demande si un montage financier relatif à ce projet a été présenté au Conseil d'administration. Le directeur du Centre sportif répond que cette étape ne sera effectuée que lorsque la phase de démarchage auprès des sources potentielles de financement sera terminée et qu'ils seront certains de réussir à amasser les fonds. Ils pourront alors présenter un projet comprenant des sources de financement fiables.

Le vote étant demandé, la présidente invite les membres à se prononcer sur le projet de résolution.

RÉSOLUTION 2015-CVE-632

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-6;

ATTENDU l'invitation du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR) et ministre responsable du Loisir et du Sport, lancée le 10 juin 2015 invitant les organismes municipaux, scolaires et à but non lucratif à soumettre leurs projets de construction, de rénovation, d'aménagement et de mise aux normes d'installations sportives et récréatives dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

ATTENDU la date de remise des projets fixée au 14 août 2015;

ATTENDU la possibilité de transmettre certains documents après cette date compte tenu des délais et de la période estivale;

ATTENDU l'octroi prévu de la moitié de l'investissement global d'un tel agrandissement par le MÉESR;

ATTENDU les demandes d'agrandissement du Centre sportif formulées par le Comité des usagers du Centre sportif depuis son ouverture;

ATTENDU le déficit de mètres carrés d'espaces sportifs de l'UQAM et le fait qu'elle est l'une des universités du Québec les plus déficitaires dans ce domaine;

ATTENDU les différents projets d'agrandissement menés dans la plupart des autres universités du Québec au cours des dernières années;

ATTENDU les recommandations du Rapport final du Comité de révision des services aux étudiants présenté au Comité de la vie étudiante le 18 mai 2012, dont une spécifiant le projet d'agrandissement du Centre sportif;

ATTENDU les résolutions adoptées par le Comité des usagers du Centre sportif le 6 novembre 2013 relativement au projet d'agrandissement;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-566 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 février 2014 relativement au projet d'agrandissement;

ATTENDU le dépôt du projet actualisé d'agrandissement du Centre sportif intitulé Programme fonctionnel sommaire le 29 avril 2014 à la suite des travaux conjoints avec l'équipe du Service des installations et équipements de l'Université, CGA Architectes inc. et la direction du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de présenter une demande d'agrandissement du Centre sportif au MÉESR, aux différents partenaires et aux organisations qui démontrera un intérêt marqué de l'UQAM à améliorer l'accès des étudiantes, étudiants à des infrastructures adéquates;

ATTENDU les discussions avec la Direction de l'Université et notamment avec le vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par monsieur Roland Côté, que le Comité de la vie étudiante :

SOUTIENNE la demande de subvention relative à l'agrandissement du Centre sportif et transmise au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au mois d'août 2015;

DEMANDE à la direction du Centre sportif de poursuivre les démarches afin de trouver le financement nécessaire à cet agrandissement;

DEMANDE à la direction du Centre sportif de présenter le suivi des différentes démarches aux prochaines assemblées du Comité de la vie étudiante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
 POUR : 8
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 1

7. Présentation du programme des Pairs-aidants aux Résidences universitaires (verbal)

La directrice des Services à la vie étudiante informe les membres que le programme des Pairs-aidants constitue le second volet d'un projet développé dans l'objectif de briser l'isolement dans les résidences universitaires. Le premier volet comprenait principalement des activités d'animation. Elle cède la parole à la directrice des Services-conseils. Cette dernière explique que le programme des Pairs-aidants constitue un projet pilote en continuité avec l'objectif global de briser l'isolement, mais axé sur la prévention et la sensibilisation en matière de santé mentale, le tout dans un contexte informel. Elle explique que la moitié des étudiantes, étudiants vivant dans les résidences universitaires proviennent de l'extérieur du Québec et l'autre moitié de l'extérieur de la région du grand Montréal. Il s'agit de personnes sujettes à des chocs culturels ou confrontées à de nouvelles réalités. Les Pairs-aidants sont une équipe de 12 étudiantes, étudiants qui reçoivent une formation en matière de relation d'aide. Les formations se sont déroulées au cours du mois de septembre et se poursuivront jusqu'à la mi-octobre. La formation des Pairs-aidants est axée sur le développement des capacités. Les 12 membres de l'équipe étaient présents au Salon du voisinage urbain, ce qui a contribué à les faire connaître de plusieurs résidentes, résidents.

8. Désignations et nominations (Annexe CVE-140-8)

8.0. Tableau cumulatif des postes pourvus

La présidente présente le tableau descriptif des postes pourvus selon le comité, tel que déposé en annexe. Elle spécifie qu'il s'agit de procéder à la nomination d'une membre, un membre au comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante ainsi qu'à celle des membres de plusieurs comités.

8.1. Nomination des étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du Projet de Service de Santé (CAPSS)
(Annexe CVE-140-8.1)

RÉSOLUTION 2015-CVE-633

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.1;

ATTENDU que la création du Comité aviseur de projet de Service de santé s'inscrit dans la foulée de l'adoption des recommandations du Rapport final du Comité de révision des services aux étudiants, tel qu'entériné par la résolution 2012-CVE-475 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 septembre 2012;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-574 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2014 adoptant la composition, les mandats et l'échéancier des travaux du Comité aviseur du projet de Service de santé;

ATTENDU la poursuite des travaux du Comité aviseur du projet de Service de santé pour l'année 2015-2016;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME à titre de membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du projet de Service de santé :

- madame Julie Durand, membre de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AÉESG);
- monsieur Franco Hachez, membre de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE);
- madame Alison Mc Mullin, membre de l'Association facultaire des étudiants en arts (AFÉA);

ET

- madame Ariane Dugas-Angrignon, membre de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AÉESG) pour agir à titre de substitut;
- madame Dorielle Bouchard, membre de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE) pour agir à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. Nominations au Comité des usagers des Services à la vie étudiante
(Annexe CVE-140-8.2)

8.2.1. Nomination de deux membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires (Annexe CVE-140-8.2.1)

RÉSOLUTION 2015-CVE-634

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.2.1;

ATTENDU que le Comité des usagers des Services à la vie étudiante est un lieu privilégié pour les étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour énoncer leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition et les mandats du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la vacance de deux postes de membre désigné par les associations étudiantes facultaires pour les représenter au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Founni Houéno, étudiante au programme de baccalauréat en sciences comptables à titre de représentante étudiante désignée par les associations étudiantes facultaires au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat prenant effet de 25 septembre 2015 et se terminant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2015-CVE-635

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.2.1;

ATTENDU que le Comité des usagers des Services à la vie étudiante est un lieu privilégié pour les étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour énoncer leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition et les mandats du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la vacance de deux postes de membre désigné par les associations étudiantes facultaires pour les représenter au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Magalie Biron, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale, à titre de représentante étudiante désignée par les associations

étudiantes facultaires au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat débutant le 25 septembre 2015 se terminant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2.2. Nomination d'une étudiante, d'un étudiant représentant les groupes étudiants reconnus (Annexe CVE-140-8.2.2)

RÉSOLUTION 2015-CVE-636

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.2.2;

ATTENDU que le Comité des usagers des Services à la vie étudiante est un lieu privilégié pour les étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour énoncer leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition et les mandats du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la vacance du poste de représentante, représentant des groupes étudiants reconnus au Comité des usagers des services à la vie étudiante;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants reconnus tenue le 18 septembre 2015;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Laurent Dubois-Germain, étudiant au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion et membre du groupe Seize-neuf.TV, à titre de représentant des groupes étudiants reconnus élu à l'assemblée électorale du 18 septembre 2015 au Comité des usagers des Services à la vie étudiante pour un mandat débutant le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2.3. Nomination d'une directrice, d'un directeur de service choisi par l'équipe de direction (Annexe CVE-140-8.2.3)

RÉSOLUTION 2015-CVE-637

ATTENDU le document déposé en annexe CVE-140-8.2.3;

ATTENDU que le Comité des usagers des Services à la vie étudiante est un lieu privilégié pour les étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour énoncer leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition et les mandats du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la vacance au poste de représentante, représentant des cadres des Services à la vie étudiante choisi par l'équipe de direction au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Linda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Lilianne Lavertu, directrice des Services-conseils, à titre de représentante des cadres choisie par l'équipe de direction des Services à la vie étudiante au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat débutant le 25 septembre 2015 et se terminant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2.4. Nomination de trois membres étudiantes, étudiants usagers
(Annexe CVE-140-8.2.4)

RÉSOLUTION 2015-CVE-638

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.2.4;

ATTENDU que le Comité des usagers des Services à la vie étudiante est un lieu privilégié pour les étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour énoncer leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition et les mandats du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les processus de désignation des étudiantes usagères, étudiants usagers;

ATTENDU la volonté des deux membres étudiantes usagères et du membre étudiant usager au Comité des usagers des Services à la vie étudiante de poursuivre leur mandat;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes au Comité des usagers des Services à la vie étudiante, pour un mandat prenant effet le 25 septembre 2015 et se terminant le 30 septembre 2016 :

- madame Gabrielle Ménard, étudiante au programme de baccalauréat en communication (relations publiques) à titre de représentante des usagères, usagers du Service de soutien aux activités étudiantes;
- madame Sylvie Roy, étudiante au programme de baccalauréat en communication (relations humaines), à titre de représentante des usagères, usagers du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique;
- monsieur Alexandre Carter-Savignac, étudiant au programme de maîtrise en carriéologie, à titre de représentant des usagères, usagers des Services-conseils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. Nominations au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-140-8.3)

8.3.1. Nomination de trois membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes (Annexe CVE-140-8.3.1)

RÉSOLUTION 2015-CVE-639

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.3.1;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante portant sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Dominique Laguë, étudiant au programme de maîtrise en didactique des langues, et monsieur David Thessereault, étudiant au programme de certificat en planification financière (général), à titre de membres du Comité des usagers du Centre sportif désignés par les associations étudiantes facultaires, pour un mandat d'un an prenant effet le 25 septembre 2015 et se terminant le 1^{er} octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3.2. Nomination d'une professeure, d'un professeur (Annexe CVE-140-8.3.2)

RÉSOLUTION 2015-CVE-640

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.3.2;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante portant sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence d'une professeure, d'un professeur au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Paul G. Hénault, professeur invité au Département des sciences de l'activité physique, à siéger au Comité des usagers du Centre sportif pour un mandat de deux ans débutant le 25 septembre 2015 et se terminant 1^{er} octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4. Nominations au Comité de reconnaissance des groupes étudiants
(Annexe CVE-140-8.4)

8.4.1. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les associations facultaires (Annexe CVE-140-8.4.1)

RÉSOLUTION 2015-CVE-641

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.4.1;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU la vacance du poste de membre étudiante, étudiant représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Dorielle Bouchard, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale, à titre de membre étudiante représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat débutant le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4.2. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante
(Annexe CVE-140-8.4.2)

RÉSOLUTION 2015-CVE-642

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.4.2;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU la vacance au poste de membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires, et siégeant au Comité de la vie étudiante, au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Ariane Dugas-Angrignon étudiante au programme de baccalauréat en urbanisme, à titre de membre étudiante représentant les associations étudiantes facultaires, et

siégeant au Comité de la vie étudiante, au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat prenant effet le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4.3. Nomination de trois membres étudiantes, étudiants représentant les groupes étudiants (Annexe CVE-140-8.4.3)

RÉSOLUTION 2015-CVE-643

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.4.3;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la vacance au poste de membre étudiante, étudiant représentant les groupes étudiants au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants tenue le 18 septembre 2015;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Michaël Godbout, étudiant au programme de baccalauréat en science politique et membre du groupe Amnistie internationale UQAM, à titre de membre étudiant représentant les groupes étudiants au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2015-CVE-644

ATTENDU les documents déposés en annexe 8.4.3;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la vacance au poste de membre étudiante, étudiant représentant les groupes étudiants au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants tenue le 18 septembre 2015;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Nataël Bureau, étudiant au programme de baccalauréat en science politique et membre du groupe Étudiant-e-s socialistes, à titre de membre étudiant représentant les groupes étudiants au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2015-CVE-645

ATTENDU les documents déposés en annexe 8.4.3;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la vacance au poste membre étudiante, étudiant représentant les groupes étudiants au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants tenue le 18 septembre 2015;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Gabrielle Ménard, étudiante au programme de baccalauréat en communication et membre du groupe CHOCQ, à titre de membre étudiante représentant les groupes étudiants au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat de deux ans débutant le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4.4. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante (Annexe CVE-140-8.4.4)

RÉSOLUTION 2015-CVE-646

ATTENDU les documents déposés en annexe 8.4.4;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la vacance au poste de membre étudiante, étudiant représentant les groupes étudiants, et siégeant au Comité de la vie étudiante, au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU le résultat de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants reconnus tenue le 18 septembre 2015;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Francesco Barbero, étudiant au programme de doctorat en sciences de l'environnement et membre du groupe IKTUS, à titre de membre étudiant représentant les groupes étudiants, et siégeant au Comité de la vie étudiante, au Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat prenant effet le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5. Nominations au Comité de financement des projets étudiants
(Annexe CVE-140-8.5)

8.5.1. Nomination de deux membres étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires (Annexe CVE-140-8.5.1)

RÉSOLUTION 2015-CVE-647

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.5.1;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 définissant la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU la vacance au poste de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Bilodeau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Stéphanie Thibodeau, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement du français langue seconde, à titre de représentante des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2015-CVE-648

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.5.1;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 définissant la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU la vacance au poste de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Bilodeau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Ariane Dugas-Angrignon, étudiante au programme de baccalauréat en urbanisme, à titre de représentante des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5.2. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les groupes étudiants (Annexe CVE-140-8.5.2)

RÉSOLUTION 2015-CVE-649

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-140-8.5.2;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 définissant la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU la vacance au poste de représentante, représentant des groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants tenue le 18 septembre 2015;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Bilodeau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Laurie Pagé, étudiante au programme de baccalauréat en communication et membre du groupe UQAM en spectacle, à titre de représentante des groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} octobre 2015 et se terminant le 30 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant au comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante (verbal)

RÉSOLUTION 2015-CVE-650

ATTENDU la nécessité pour les membres étudiantes, étudiants de désigner une personne les représentant au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Boileau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Ariane Dugas-Angrignon, étudiante au programme de baccalauréat en urbanisme, à titre de membre étudiante au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

La présidente remercie les membres sortants qui assistent à leur dernière séance du Comité de la vie étudiante. Elle salue l'implication de messieurs Gabriel Boileau et Karl Marchand-Bernatchez et leur souhaite bonne chance dans la suite de leurs projets.

10. Dépôt de documents

D.1. Extraits du Règlement no 2 de régie interne et calendrier des instances

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 30.

ONT SIGNÉ :

La présidente

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU _____ 2015.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

Cent quarantième assemblée ordinaire, le vendredi 25 septembre 2015

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la 139^e assemblée ordinaire tenue le 24 avril 2015 et ajournée au 30 avril 2015**
- 3. Information**
 - 3.1 Information de la présidente
 - 3.2 Informations générales
 - 3.2.1. Politique no 16 contre le harcèlement sexuel
 - 3.2.2. Accès aux locaux de l'UQAM en dehors des heures d'ouverture
 - 3.3 Registre des suivis
- 4. Présentation du mandat du Comité de la vie étudiante par la directrice du Secrétariat des instances (verbal)**
- 5. Mise en place d'un groupe de travail sur la bonification de l'offre de services en psychologie**
- 6. Présentation de la demande de subvention pour l'agrandissement du Centre sportif et adoption d'une résolution de soutien à la demande de subvention auprès du gouvernement du Québec**
- 7. Présentation du programme des Pairs-aidants aux Résidences universitaires (verbal)**
- 8. Désignations et nominations**
 - 8.1. Nomination des étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du projet de Service de Santé (CAPSS)
 - 8.2. Nominations au Comité des usagers des Services à la vie étudiante
 - 8.2.1. Nomination de deux membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires

8.2.2. Nomination d'une étudiante, d'un étudiant représentant les groupes étudiants reconnus

8.2.3. Nomination d'une directrice, d'un directeur de service choisi par l'équipe de direction

8.2.4. Nomination de trois membres étudiantes, étudiants usagers

8.3. Nominations au Comité des usagers du Centre sportif

8.3.1. Nomination de trois membres étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes

8.3.2. Nomination d'une professeure, d'un professeur

8.4. Nominations au Comité de reconnaissance des groupes étudiants

8.4.1. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les associations facultaires

8.4.2. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante

8.4.3. Nomination de trois membres étudiantes, étudiants représentant les groupes étudiants

8.4.4. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante

8.5. Nominations au Comité de financement des projets étudiants

8.5.1. Nomination de deux membres étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires

8.5.2. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les groupes étudiants

8.6. Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant au comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante (verbal)

9. Divers

10. Dépôt de documents

D.1. Extraits du Règlement no 2 de régie interne et calendrier des instances

Prochaine réunion : vendredi 30 octobre 2015